

## Ania: « Restaurer de la compétitivité »



DR

Jean-François Loiseau, le nouveau président de l'Association nationale des industries agroalimentaires, détaille sa feuille de route en exclusivité dans un entretien à l'Opinion. L'Ania a pour mission la défense et la promotion des industries de transformation alimentaire.

Page 5

Tout juste élu, le nouveau président de l'Association des industries agroalimentaires, Jean-François Loiseau, détaille sa feuille de route en exclusivité pour l'Opinion

# « Restaurer la compétitivité des industries agroalimentaires, c'est la mère des batailles »

## Entreprises

Jean-François Loiseau dirige le syndicat de la meunerie française. C'est à ce titre qu'il a été élu, jeudi 20 juin, à la tête de l'Ania, l'Association nationale des industries agroalimentaires, dont la meunerie est membre. **L'Ania a pour mission la défense et la promotion des industries de transformation alimentaire.** Elle rassemble 32 syndicats métiers et 17 associations régionales, soit des milliers d'entreprises, dans un secteur qui en compte, au total, 20 000. Jean-François remplace Jean-Philippe André, président d'Haribo en France, qui arrivait au terme de son mandat.

### Interview Emmanuelle Ducros

LE NOUVEAU PRÉSIDENT de l'Ania est également agriculteur près de Vendôme (Loir-et-Cher), président de la coopérative céréalière Axereal et de l'interprofession Intercéréales.

Vous arrivez à la tête de l'Ania, alors que l'institution est en crise, avec le départ coup sur coup de deux fédérations importantes, celles du lait et de la bière. Nombre de membres s'interrogent sur les missions de l'organisation

### Quel diagnostic dressez-vous ?

Je ne me suis pas porté candidat à la présidence de l'Ania par défaut ou par accident. J'en suis administrateur depuis six ans. J'ai pu observer que, malgré les qualités et les compétences qu'elle recèle, l'institution dysfonctionne. Je l'ai connue comme un carrefour incontournable des sujets agroalimentaires. Mais, aujourd'hui, les syndicats qui la composent s'épuisent, ne se font plus entendre. Il y a un manque d'écoute des uns et des autres, des incompréhensions, et finalement, le sens de l'intérêt commun s'est perdu. Les sujets importants pour nous tous ne sont plus portés dans le débat public. Il y a un trou béant entre la production agricole et la distribution. Les grandes enseignes sont orga-



grandes enseignes sont organisées, nous sommes éparpillés. Je veux rassembler les industries agroalimentaires sur leurs sujets communs et faire entendre leur voix efficacement. Je crois à l'efficacité du travail d'équipe, à celle du collectif.

**Il y a eu des dissensions au sein de l'Ania entre les coopératives, les industries de première et de deuxième transformation, les PME, les grands groupes... Est-il possible de les aplanir ?**

Je le crois. J'ai un parcours agricole, je suis fier de mes racines coopératives... Cela ne m'empêche pas de penser que les divers statuts des entreprises agroalimentaires ne sont pas le sujet de l'Ania ! Qu'un biscuit soit issu du monde coopératif, d'une PME ou d'un grand industriel, on s'en fiche ! Ce qu'on veut, c'est qu'il soit compétitif en France, qu'il bénéficie des mêmes règles qu'ailleurs en Europe, qu'il soit issu d'une filière qui va économiquement bien, qu'elle puisse engager sa transition environnementale. Les sujets d'intérêt général doivent transcender les bisbilles internes. L'Ania doit régler ses problèmes internes rapidement pour parler d'une seule voix à l'extérieur. C'est comme cela que nous serons crédibles.

**Quels sujets fédérateurs pour redonner de la vigueur à l'Ania ?**

D'abord, je veux redorer l'image des industries alimentaires. C'est la première activité économique de France : 463 000 emplois, plus de 210 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Il faut rappeler inlassablement que c'est grâce aux industries agroalimentaires et à leurs process maîtrisés que l'alimentation est saine, sûre et de très bonne qualité en France.

Il n'est pas normal que la notion de process industriel agroalimentaire soit un sujet utilisé pour faire peur. Il s'agit avant tout de valorisation et de sécurisation des matières premières agricoles. Au-delà de cette promotion de nos industries et de nos métiers, il y a un important volet économique. Ma priorité est la compétitivité de nos entreprises. C'est l'enjeu majeur. Je serai également mobilisé sur les relations commerciales, le rayonnement international et la durabilité.

**Le déficit de compétitivité des entreprises agroalimentaires est, selon vous, criant.**

C'est le sujet central et, pourtant, on n'en parle pas en France. Je veux remettre sur la table la notion de compétitivité de la filière agroalimentaire, de la matière première agricole à la transformation. Cela incombe aux entreprises. Elles doivent se moderniser, travailler sur tous les éléments de la performance économique. Elles ne peuvent pas aborder les négociations commerciales sereinement quand elles souffrent d'un tel déficit de compétitivité. Mais elles ne peuvent pas l'améliorer seules, en l'état actuel des choses. Le manque de compétitivité incombe, aussi, à l'Etat. Il en est coresponsable. Nous subissons, comme l'agriculture, l'imagination débordante de l'administration qui surcharge de normes. Les pouvoirs publics doivent prendre conscience que le niveau des charges sociales, l'appétit pour les impôts de production, sont pénalisants à plusieurs niveaux. Ils maintiennent les salaires sous pression, et, avec eux, le pouvoir d'achat des Français. Ils écornent la capacité d'investir dans les transitions environnementales et la décarbonation, dans l'innovation. Ils nous handicapent à l'international. Retrouver de la compétitivité, c'est la mère des batailles.

**La France est marquée par une autre spécificité : l'organisation des relations commerciales entre la grande distribution et ses fournisseurs et les grandes tensions qui en découlent. On l'a vu en période d'inflation. Est-il possible d'apaiser la chaîne alimentaire ?**

Effectivement, ce système d'encadrement est exclusivement français. Il n'a cessé de se renforcer au fil du temps, depuis la loi Galland (1996), en passant par la LME (2009), qui a déclenché la grande glissade de la déflation alimentaire et accentué la domination de la grande et moyenne surface. Il s'est poursuivi avec les diverses moutures des lois Egalim, dont la quatrième version était en préparation. Malgré cela, il n'a toujours pas trouvé d'équilibre. Il y a 450 000 agriculteurs en France pour cinq centrales d'achat de la grande distribution, à l'échelle française et parfois européenne pour contourner les règles. Et un peu moins de 20 000 entreprises de l'agroalimentaire au milieu, dont on a vu à quel point elles souffrent d'une compétitivité entravée. Les pouvoirs publics n'ont pas com-



pris, encore, que le sujet du pouvoir d'achat des ménages ne peut pas être traité par les négociations commerciales. L'apaisement, la fluidité, les prix justes pour tous, ça passe par un relâchement de la pression normative et fiscale.

@emma\_ducros 



DR

« Il n'est pas normal que la notion de process industriel agroalimentaire soit un sujet utilisé pour faire peur », déplore **Jean-François Loiseau.**

